

Dijon, 8 juin 1901

Bon bon cher ami,

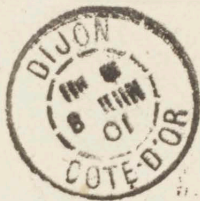
Merci de votre obligeant avis. Si la Nouvelle
Revue historique pouvait publier dans son
prochain numéro le compte-rendu de Meyrial
me concernant, je le préférerais pour ma part,
n'étant aucunement gêné, quant à moi, par
le voisinage du compte-rendu de Lottin de
M. Lefebvre, auquel, d'ailleurs, je ne
songe pas à contester toute la priorité qui lui
revient de droit. Que si pour des raisons d'organisa-

tion de sa Thèse, de meilleure répartition des matières,
etc... l'éditeur jugé d'avis sépare les deux
recensions, il me paraît, comme à vous, préférable
que celle de ~~moi~~ soit réservée pour le numéro de la

Revue L'incorrection que j'apportais (plutôt
d'ailleurs pour l'auteur du compte-rendu que
pour moi-même) ^{à ces retards} est un peu tardive, mis à
part à un moment donné, peut-être plus l'été
— notamment par suite de publications intermédiaires —
quelques mois plus tard. Il est vrai que le corrigé
des épreuves est, sous ce rapport, une garantie suffisante.
Donc, faites pour le mieux, je ratifie tout d'avance.
Je salue très-humblement de lui le souvenir de
confiance que vous m'annoncez — toute ma amitié.

F. Geny

7



Monsieur Raymond Leilles,
Professeur à la Faculté de Droit,
14 rue Saint-Guillaume,
Paris

